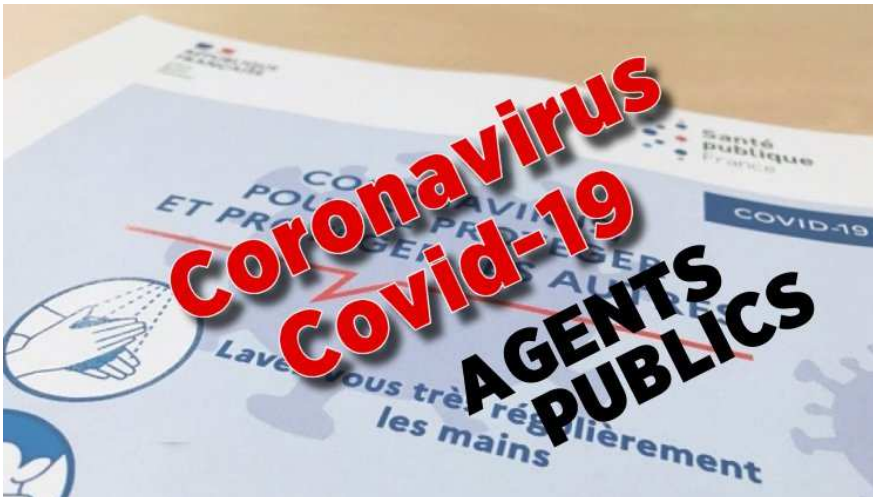


Covid-19 : La CFDT Fonctions publiques demande des protocoles concertés et partagés de déconfinement



Covid-19 : La CFDT Fonctions publiques demande des protocoles concertés et partagés de déconfinement (23-04-20)

Par Guillaume LEFEVRE

Les organisations syndicales représentatives de la fonction publique et le secrétaire d'Etat, Olivier Dussopt, se sont retrouvés, jeudi 23 avril pour leur **cinquième audioconférence** sur la situation liée au Covid-19 et sur la sortie de crise... sans que les choses n'avancent vraiment.



Primes, imputabilité au service de la maladie Covid-19, ordonnance sur les congés... « *Le gouvernement ne prend toujours pas suffisamment le temps d'un dialogue social de qualité*, dénonce Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques. *Ce constat, nous le faisons aussi avec les employeurs publics au niveau local. Alors que les comités techniques et les CHSCT devraient être réunis, informés, consultés plus systématiquement, on s'aperçoit que ce n'est pas le cas. Malheureusement, ni la période du confinement, ni celle du déconfinement ne semblent propices à un dialogue social de grande qualité.* »

Un recours en annulation contre l'ordonnance « congés »

Une faiblesse du dialogue social symbolisée par l'ordonnance du 15 avril sur les congés qui concerne la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale.

Celle-ci entraîne une inégalité de traitement entre les agents et permet aux employeurs d'imposer une prise de congés de manière unilatérale. Une décision inacceptable pour la CFDT Fonctions publiques et ses fédérations. « *Nous allons soutenir le recours engagé par la CFDT Finances demandant son annulation* », prévient Mylène Jacquot. La CFDT Fonctions publiques a également profité de ce rendez-vous pour rappeler ses exigences sur les primes. Une revendication simple : tous les agents mobilisés, fonctionnaires et contractuels, y compris en télétravail doivent la percevoir. Alors que deux décrets sont en préparation, elle regrette les nombreux flous qui entourent la mesure. Les latitudes offertes aux employeurs publics risque d'entraîner des inégalités entre les agents. Sur un même territoire, pour les mêmes missions, certains la percevront et d'autres pas. « *Cela ne fera qu'engendrer des déceptions et frustrations* », alerte la secrétaire générale.

« Anticiper le monde de demain »

Enfin, alors que la date du 11 mai, annoncée comme l'échéance de levée partielle du confinement, approche, la CFDT Fonctions publiques a rappelé la nécessité d'anticiper et de cadrer la reprise d'activité pour garantir la sécurité des agents et des usagers du service public. Pourtant, à ce jour, rares sont les employeurs à avoir mis le sujet sur la table. « *On est encore loin des conditions à réunir pour que le monde de demain ne soit pas comme celui d'hier*, souligne Mylène Jacquot. *Nous exigeons la mise en place de protocoles concertés et partagés.* » Alors que le message a bien été entendu par le secrétaire d'Etat, la CFDT Fonctions publiques attend des éléments de réponses concrets, « *nous sommes prêts à y travailler.* »

glefevre@cfdt.fr

Documents



Audio conférence du 23-04-20